

INFORMATION

Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

**LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF
ET EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT**

BIOPHYTIS

DECLARANT : Stanislas VEILLET (Président Directeur Général)

INSTRUMENT FINANCIER : action

NATURE DE L'OPERATION : souscription

DATE DE L'OPERATION : 6 avril 2017

DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION : 7 avril 2017

LIEU DE L'OPERATION : ALTERNEXT PARIS

PRIX UNITAIRE : 2,85 euros

MONTANT DE L'OPERATION : 499.998,30 euros

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :